



Au *cœur*, des gens
et de leur environnement

Page 3 à 11

Notre municipalité

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

Espace commercial

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière
- ÉMILIE FORTIER
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 4 MARS 2025 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT BILODEAU
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS TURCOTTE
Conseiller #4



CAROLINE LEMIEUX
Conseillère #5



MARC MARTINEAU
Conseiller #6
Maire suppléant

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués

MERCREDI 5 MARS 2025 AVANT 16H00

à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE



2025, ANNÉE D'ÉLECTIONS MUNICIPALES; MON DERNIER TOUR DE PISTE

Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-Gervais,

L'année 2025 est bien amorcée et le climat politique international est de nature à nous inquiéter, en particulier avec ce qui se passe avec nos voisins du Sud. Il est de plus en plus difficile de prévoir ce que l'avenir nous réserve. J'espère que cela ne vous affecte pas trop et que vous appréciez la quiétude de notre milieu.

PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vous savez qu'il y aura des élections municipales dans toutes les municipalités de la province le 2 novembre prochain. Je viens donc vous faire part dès maintenant que **je ne solliciterai pas un autre mandat lors de cette élection.**

Je le fais à ce moment-ci de l'année afin de donner du temps à toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés(es) par la politique municipale de réfléchir et de planifier leur implication. Travailler pour ses concitoyens et l'avancement de la municipalité est un défi intéressant et stimulant. Pour votre réflexion, les mises en candidatures se feront en septembre.

Mon retour comme maire en 2021 était prévu pour un seul mandat. À mon âge et après 16 ans au conseil municipal, lorsque je quitterai à l'automne, je crois que le moment sera venu de me donner un peu de temps pour mes projets personnels.

D'ici l'automne, vous pouvez être assurés que je continuerai de consacrer temps et énergie pour la poursuite des dossiers en cours et autres projets au bénéfice de la municipalité et pour vous toutes et tous.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2025

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **14 JANVIER 2025 À 20H20** AU 150, RUE PRINCIPALE.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de NOVEMBRE 2024 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	89 418, 82 \$
Sécurité publique	24 320, 02 \$
Transport routier	89 861, 40 \$
Hygiène du milieu	60 472, 32 \$
Santé & Bien-être	336, 00 \$
Aménagement et urbanisme	13 772, 70 \$
Loisirs et culture	51 661, 39 \$
Frais de financement	0, 00 \$
Activités financières - Réfection du Centre socio culturel, rénovation du presbytère, réparation de la toiture bureau municipal, réfection de ponceaux 2 ^e rang est, agrandissement du CPE (21 places), acquisition tablette et logiciel pour les camions d'incendie, corridor multifonctionnel transports actifs (TAPU)	942 248, 10 \$
TOTAL	1 272 090, 75 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5^e alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 AUGMENTATION SALARIALE 2025 DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET ÉLUS

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster les salaires des employés et des élus pour 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une mise à niveau de la rémunération des employés du service incendie;

ILESTPROPOSÉETRÉSOLUQUEsoit autorisée une augmentation salariale de 2,5 % excluant l'augmentation d'échelon pour ceux qui en bénéficie, rétroactive au 1^{er} janvier 2025, à tous les employés municipaux réguliers et temporaires;

QUE le directeur du service incendie bénéficie d'une mise à niveau incluant une augmentation salariale de 13,2 %;

QUE le directeur adjoint, les lieutenants et les pompiers à temps partiel de la municipalité bénéficient d'une mise à niveau incluant une augmentation salariale de 11 %;

QUE la rémunération de la responsable des premiers répondants et les premiers répondants soit majorée de 2,5%;

QUE soit autorisée une augmentation salariale de 2,5 % rétroactive au 1^{er} janvier 2025 à tous les élus municipaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

M. Nicolas Turcotte s'abstient de voter.

4.5 DESSERTE CELLULAIRE AU QUÉBEC

ATTENDU QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

ATTENDU QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

ATTENDU QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible;

ATTENDU QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région;

ATTENDU QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

DE transmettre une copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat.

DE transmettre une copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, Telus et Cogeco.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.8 VENTES DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU les articles 1022 à 1060 du Code municipal qui concernent la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ainsi que les articles 251 et 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Gervais ont pris connaissance de l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales au 31 décembre 2024.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

- 1° QUE la directrice générale soit autorisée à expédier un avis recommandé aux citoyens ayant des arriérés de taxes en leur accordant un délai jusqu'au 7 mars 2025 pour effectuer le paiement complet incluant les intérêts courus.
- 2° QUE, lorsque cette date sera dépassée, que la directrice générale soit autorisée à transmettre à la MRC de Bellechasse l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour les immeubles où il reste des arrrages de taxes applicables aux années 2023 et 2024, et ce, pour la procédure de vente pour taxes impayées.
- 3° QU'au moment de la mise en vente, Mme Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière et M. Gilles Nadeau, maire, soient autorisés par la Municipalité à enchérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Municipalité sur toute offre déposée et jugée inférieure aux taxes municipales et scolaires dues ainsi qu'aux frais encourus pour leur récupération, relativement à un immeuble situé sur notre territoire et vendu aux enchères pour non-paiement des taxes.
- 4° QUE lors de la réception du dossier à la MRC de Bellechasse, des frais de 500 \$ seront chargés à la Municipalité et ces frais seront refacturés aux citoyens en défaut de paiement.
- 5° Qu'une copie de la présente résolution et de l'état des arrrages de taxes municipales soit transmise au Centre de services scolaire concerné.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.14 MANDAT D'EXPERTISE INDÉPENDANTE - REVÊTEMENT DE PLANCHER DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

ATTENDU la résolution 240926 refusant le type de matériel installé comme revêtement de plancher de la salle principale du Centre socio-culturel;

ATTENDU QUE la municipalité avait mentionné ses attentes concernant la résistance du plancher lors de l'élaboration du devis.

ATTENDU les correspondances du fonds d'assurance de l'ordre des architectes du Québec niant toute responsabilité concernant le revêtement de plancher du centre socio-culturel;

ATTENDU la nécessité d'une évaluation objective et impartiale pour l'évaluation du revêtement de plancher.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à mandater un expert indépendant spécialisé dans l'analyse des revêtements de plancher pour réaliser une étude complète du revêtement de plancher du Centre socio-culturel et de signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de cette résolution.

DE prévoir dans le choix de l'expert que celui-ci n'a pas de lien avec la firme actuelle au projet soit DG3A.

DE demander à l'expert indépendant de fournir un rapport détaillé incluant ses conclusions et recommandations en lien avec les attentes déterminées par la municipalité lors de l'élaboration du devis.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 02-190-00-412-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 1^{ER} RANG EST ET OUEST- CONDITIONNEL À L'APPROBATION DU RÈGLE- MENT D'EMPRUNT

ATTENDU QUE des plans et devis seront réalisés pour effectuer des travaux de réfection du 1^{er} rang est et ouest;

ATTENDU QUE le projet bénéficie d'une aide financière au programme d'aide à la voirie locale – volet redressement et sécurisation;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 adopté le 17 décembre 2024.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU DE procéder à un appel d'offres public pour les services de construction pour des travaux de réfection du 1^{er} rang est et ouest.

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

DE publier le tout sur le système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-320-00-710-01 et financée par le programme d'aide financière du programme d'aide à la voirie locale – volet redressement et sécurisation ainsi que par règlement d'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES SERVICES D'ÉLECTRICIEN POUR LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES RELIÉS À L'INSTALLATION D'ÉQUI- PEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir les services d'un électricien pour les travaux en électricité relatifs au branchement des équipements de technologie de l'information de la salle multifonctionnelle et de la zone foyer du bâtiment du Centre Socio-culturel;

ATTENDU QU'un devis en électricité a été préparé par la firme Technologie Domo+ Inc.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la directrice générale soit autorisée à lancer le processus d'appel d'offres sur invitation selon les besoins identifiés par la firme mandatée à cette fin.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2025

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE VENDREDI 24 JANVIER 2025, À 13H AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE

3.1 FIN DU PROCESSUS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

ATTENDU QUE la Municipalité a publié sur le site SEAO l'appel d'offres public 2024-01 pour le projet d'acquisition d'équipements de technologie de l'information pour le Centre Socio-culturel de la Municipalité de Saint-Gervais;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions, soit une de la part de Solotech Inc. pour un montant de

358 161,91 \$ plus taxes et une de la part de LSM Son et Lumières Inc. pour un montant de 439 096,04 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE les soumissions reçues comportent des irrégularités mineures et majeures;

ATTENDU QUE les prix soumis sont plus élevés que l'estimé préliminaire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE soient rejetées toutes les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public 2024-01 pour le projet d'acquisition d'équipements de technologie de l'information pour le Centre Socio-culturel de la Municipalité de Saint-Gervais.

QUE le prix soumis par le deuxième soumissionnaire soit de plus considéré comme un prix excédant largement l'estimation préliminaire.

QUE la Municipalité mette fin au processus d'appel d'offres public 2024-01 pour le projet d'acquisition d'équipements de technologie de l'information pour le Centre Socio-culturel de la Municipalité de Saint-Gervais.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 AUTORISATION DE LANCER UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

ATTENDU QU'UN processus d'appel d'offres public a été réalisé en décembre 2024 et que le processus d'attribution de contrat pour le projet d'acquisition d'équipements de technologie de l'information pour le Centre Socio-culturel de la Municipalité de Saint-Gervais a pris fin le 24 janvier 2025 à la suite du rejet des soumissions reçues;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été réalisés par la firme Technologies Domo+ Inc., mandatée et financée par la Corporation des Loisirs de St-Gervais, pour effectuer l'intégration audiovisuelle alliant la technologie à la fine pointe de l'industrie et offrir aux utilisateurs une grande versatilité, pour la salle multifonctionnelle ainsi que l'affichage dynamique dans la zone foyer;

ATTENDU QUE la Municipalité, en tant que propriétaire de l'immeuble du Centre Socio-culturel, procédera à l'achat des biens et que les équipements audiovisuels mentionnés dans le devis resteront sa propriété;

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder par appels d'offres publics pour tout achat de biens, conformément aux règles applicables pour les contrats dépassant le seuil des appels d'offres publics.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour le projet d'acquisition d'équipements de technologie de l'information de la salle multifonctionnelle et de la zone foyer du bâtiment du Centre Socio-culturel.

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

DE publier le tout sur le système électronique d'affichage des appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant: 22-701-20-722-00 et financée par le règlement d'emprunt # 378-23 décrétant une dépense et un emprunt de 7 368 719 \$ pour les travaux de réfection et d'agrandissement du bâtiment situé au 176, rue Nadeau – Centre Socio-culturel.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Pour consulter les procès-verbaux ci-dessus, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la municipalité : www.saint-gervais.ca

ANNONCE DE LA NOUVELLE CORRECTRICE DU JOURNAL LE GERVAISIEN

Nous sommes ravis d'annoncer l'arrivée de Madame Josée Goulet en tant que nouvelle bénévole correctrice de notre journal, Le Gervaisien.

Nous remercions chaleureusement madame Goulet pour son implication et son dévouement envers notre communauté.

RAPPEL AUX CITOYENS: RESPECTER LES ESPACES PUBLICS EN HIVER

Avec l'hiver, nous vous rappelons de ne pas déplacer la neige de vos entrées dans les rues et sur les trottoirs. Cela crée des obstacles pour le chasse-neige et nuit à la sécurité des piétons et des automobilistes.

Nous vous prions de diriger la neige vers votre jardin pour assurer une circulation fluide et sécurisée.

Merci de votre collaboration.

BOÎTE AUX LETTRES EN MILIEU RURAL

En février, la municipalité de Saint-Gervais souhaite rappeler aux citoyens les règles d'usage qui permettront d'optimiser la qualité du service de déneigement afin d'éviter tout bris aux boîtes aux lettres en bordure de la route, lors d'opérations de déneigement.

Pour éviter que cela se produise, nous vous demandons de bien positionner vos boîtes aux lettres et d'ajouter un panneau protecteur robuste et étanche sur le côté de votre boîte aux lettres dans le sens de la circulation. Les panneaux ouverts (palette) s'avèrent inefficaces lors d'opérations de déneigement et ne protègent en rien votre équipement. Cependant, nous vous demandons de ne pas apposer d'élément réflecteur qui pourrait créer de la confusion avec la signalisation en place.

Il faut que votre boîte aux lettres soit au minimum à 17,22 pieds, mais préférablement à 18 pieds de la ligne centrale (jaune) de la route. Suite à une inspection faite par Poste Canada, plusieurs boîtes aux lettres ne sont pas conformes.

Les résidents utilisant une boîte aux lettres doivent s'assurer de respecter les normes de Poste Canada et de la protéger afin d'éviter qu'elle soit endommagée lors des opérations de déneigement. La Municipalité n'assumera aucunement la responsabilité de bris lié à celle-ci.

RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION MUNICIPALE

Sous l'autorité de la directrice générale, le responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale devra conseiller sur la mise en œuvre de la vision stratégique d'aménagement pour l'ensemble du territoire et plus particulièrement du plan d'urbanisme. Avec une préoccupation constante de l'importance de la prestation de services aux citoyens, actuels et futurs, il devra recevoir les plans et projets d'aménagement privés et publics, faire la vérification de leur conformité avec les règlements municipaux ainsi que toutes autres législations en vigueur et faire les recommandations appropriées. Il proposera

LES FLEURONS DU QUÉBEC: FIERTÉ LOCALE

Les Fleurons du Québec sont un symbole de l'engagement des municipalités envers l'embellissement et leur environnement. Ce programme lancé en 2006, récompense les villes et villages pour leur aménagement floraux et paysager.

Le programme est conçu pour valoriser les initiatives d'embellissement horticole durable des municipalités. Les fleurons sont attribués sur une échelle de 1 à 5, en fonction de la qualité et de l'ampleur des efforts déployés pour verdir et embellir les espaces publics, institutionnels, commerciaux et privés.

La municipalité de Saint-Gervais possède actuellement 4 fleurons. Cette distinction témoigne des efforts déployés pour embellir les espaces publics et enrichir le cadre de vie des résidents et visiteurs. Ils témoignent du travail acharné de l'équipe municipale et des bénévoles qui s'efforcent de rendre la municipalité plus belle chaque jour.

Les parcs, jardins et espaces verts de la Municipalité sont des exemples parfaits de l'engagement envers l'embellissement horticole. Ces espaces offrent non seulement des lieux de détente et de loisirs pour les citoyens, mais ils contribuent également à la biodiversité et à la santé environnementale de la région.

Ainsi, les Fleurons du Québec, à travers l'exemple de la municipalité de Saint-Gervais, illustrent un engagement vers un avenir plus vert et agréable.



et accompagnera les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets en lien avec le plan d'urbanisme 2020.

Pour plus de détails sur l'offre d'emploi, poste permanent, veuillez vous référer au site web de la municipalité : www.saint-gervais.ca

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1^{er} mars 2025, 16h.

Un nouveau programme d'aide financière pour l'achat d'un conteneur de récupération

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 24 janvier 2025 – La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse est heureuse d'offrir aux industries, commerces et institutions (ICI) ainsi qu'aux propriétaires d'immeuble résidentiel de 20 unités d'habitation et plus, une nouvelle aide financière pour l'achat d'un conteneur de récupération.

L'aide financière permet le remboursement d'une valeur de **50 % du coût d'achat** (avant taxes) d'un conteneur neuf ou usagé, et ce, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par subvention.

Cette aide financière est offerte du 1er janvier au 31 décembre 2025, jusqu'à épuisement des fonds (montant de 30 000\$ pour l'année 2025).

L'objectif de cette initiative est de détourner un maximum de matières du lieu d'enfouissement technique de la MRC, et ce, conformément à une mesure du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 de la MRC de Bellechasse.

Bien qu'aucun frais ne soit exigé aux ICI pour se prémunir du service de collecte des matières recyclables par conteneur, les ICI ainsi que les immeubles doivent être situés sur le territoire de l'une des 26 municipalités desservies par le Service de collecte de la MRC de Bellechasse pour être éligible à l'aide financière. Les ICI doivent être non assimilables, ce qui signifie qu'ils doivent générer une plus grande quantité de matières recyclables qu'une unité d'occupation résidentielle et le conteneur choisi doit être compatible avec nos camions à chargement frontal pour que la collecte puisse être effectuée.

Pour plus d'information sur l'aide financière et ses critères d'éligibilité ou pour connaître le type de conteneur à acheter, veuillez communiquer avec la MRC de Bellechasse au 418-883-3347 ou par courriel à l'adresse suivante : info@bellechasse.ca . Vous pouvez aussi visiter notre site Web pour obtenir tous les détails au www.bellechasse.ca .

- 30 -

Source :

Service des communications

MRC de Bellechasse

communications@mrcbellechasse.qc.ca

Tél. 418-883-3347

Entrée en vigueur du système modernisé de collecte sélective

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la réforme de la collecte sélective est entrée en vigueur au Québec sous la gestion d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ).

Avec cette réforme, le gouvernement espère réduire la quantité de matières acheminées dans les lieux d'enfouissement et augmenter les taux de recyclage. Pour atteindre cet objectif, les consignes pour la récupération sont désormais simplifiées et uniformisées partout au Québec.

Dorénavant, une seule question à se poser : Est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprime**? Si la réponse est **OUI**, ça va au bac bleu!

Pour plus d'informations, visitez le site web bacimpact.ca



Faits saillants de la séance du Conseil de la MRC

La MRC de Bellechasse tenait son premier conseil de l'année 2025 le 15 janvier dernier, et voici quelques éléments qui ont été discutés lors de la séance publique. L'ensemble des points discutés en séance publique peut être retrouvé dans la section «Nouvelles» de notre site web, au www.bellechasse.ca



Les élus et élues de Bellechasse ont adopté le schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2025-2035, en collaboration avec les municipalités locales qui en font partie. Celui-ci contient l'ensemble des objectifs de protection contre les incendies en plus des actions requises pour les atteindre, en conformité avec les orientations déterminées par le ministère de la Sécurité publique.

Veuillez prendre note que les bureaux de la MRC seront dorénavant fermés au public les vendredis dès midi. Cependant, cela n'affectera pas les services offerts à la population, puisque les employés continueront d'exercer leurs activités en fonction des heures régulières de travail.



Prévenir les chutes, c'est essentiel!

Les chutes peuvent toucher tout le monde, mais le risque augmente avec l'âge. Elles peuvent entraîner une perte de mobilité ou d'autonomie. Voici quelques conseils pour les prévenir :

- ✓ Restez actif : marchez, montez des escaliers ou faites des exercices adaptés.
- ✓ Prenez soin de votre vue : consultez régulièrement un spécialiste.
- En hiver, portez des bottes antidérapantes, utilisez des crampons et
- ✓ gardez vos espaces déneigés.

Pour en savoir plus : cisssca.com/prevenirleschutes 



Pour bouger en toute sécurité, découvrez des ressources comme :

MOVE 50+ ou **VIACTIVE.**



Des changements aux tarifs du transport adapté et collectif en 2025

La MRC de Bellechasse annonce des changements au niveau des tarifs du transport de personnes pour les services en transport adapté et collectif. Ces nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le début de l'année 2025.



Nouveaux prix pour le transport **adapté** en 2025

Passage simple à l'intérieur de Bellechasse.....	7 \$
Passage simple vers Lévis.....	10 \$
Passage simple vers Québec pour motif médical seulement (preuve obligatoire).....	20 \$

Nouveaux prix pour le transport **collectif** en 2025

Passage simple dans Bellechasse à l'intérieur de la même municipalité.....	7 \$
Passage simple dans Bellechasse entre deux municipalités voisines.....	13 \$
Passage simple dans Bellechasse longue distance.....	20 \$
Passage simple dans Bellechasse pour travailleur.....	10 \$
Passage simple vers Lévis, Montmagny et Sainte-Marie (motif médical).....	20 \$
Passage simple vers Lévis pour activités sociales.....	23 \$
Passage simple vers Québec pour motif médical seulement (preuve obligatoire).....	30 \$

Rappelons que le transport collectif est disponible à toute la population, tandis que le transport adapté est offert aux personnes limitées dans leurs déplacements et qui ont été admises à ce service. Contactez-nous au 418 883-2437 pour plus d'informations.

PAIEMENT DES TAXES 2025

Nous tenons à vous informer que le compte de taxes sera expédié le 19 février 2025. A cette occasion, nous vous rappelons les dates importantes à retenir pour le versement de vos taxes municipales :

- 21 mars 2025
- 20 juin 2025
- 20 août 2025
- 20 octobre 2025

ENVOI DES COMPTES DE TAXES PAR COURRIEL

Il est possible d'obtenir votre compte de taxes par courriel.

Il est **IMPORTANT** de compléter 1 formulaire par matricule.

Pour vous inscrire à ce service, télécharger le formulaire directement sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca.



DE QUELLE FAÇON PUIS-JE ACQUITTER MON COMPTE DE TAXES OU LA TAXE DE MUTATION ?

1. Nous vous suggérons de vous inscrire au paiement préautorisé, considérant le nombre de versements permis. Veuillez remplir le Formulaire De Paiement Préautorisé et nous le transmettre par télécopieur, par courriel ou directement au bureau municipal, accompagné d'un chèque personnel avec la mention « SPÉCIMEN »;
2. Par internet sur les sites des institutions financières, assurez-vous d'inscrire votre numéro matricule comme numéro de référence. La Municipalité est inscrite comme fournisseur dans la catégorie «Municipalités» sous l'appellation Municipalité Saint-Gervais – Taxes.;
3. Au comptoir de service ou guichet automatisé de la plupart des institutions financières;
4. Argent comptant directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel;
5. Chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Gervais, directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel, par la poste ou dans la boîte postale extérieure situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais;
6. Carte de débit.

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h et 7h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Merci de votre collaboration!

JEUDI 6 MARS

SKI 2025 BUS

7H30 DÉPART DU PARC RÉCRÉOTOURISTIQUES DE VINCENNES (BEAUMONT)

7H45 PHARMACIE PROXIM DE SAINT-CHARLES

8H00 ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

8H15 MRC BELLECHASSE À SAINT-LAZARE

8H30 ARÉNA DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

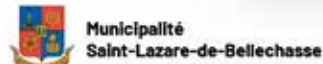
15H30 DÉPART DU MONT ORIGINAL

INSCRIPTION EN LIGNE SUR QIDIGO
avant le 21 février 2025

25\$
PAR PERSONNE
(TRANSPORT)

* Les enfants de 12 ans et moins doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

STATION DE SKI
Mont Original
— COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ —



COURS

GARDIENS AVERTIS ET PRÊT À RESTER SEUL

LUNDI 3 MARS 2025 DE 8H30 À 14H30
À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-GERVAIS
COÛT : 55\$ / COURS
INSCRIPTION SUR QIDIGO

GARDIENS AVERTIS

Âge minimal pour l'inscription :
11 ans ou avoir complété sa 5^e année

MATÉRIEL À APPORTER :

Lunch froid, collations, crayon de plomb, surligneur, feuilles lignées, crayons de couleur et efface.

PRÊT À RESTER SEUL

Âge minimal pour l'inscription :
9 ans ou avoir complété sa 3^e année

MATÉRIEL À APPORTER :

Lunch froid, collations, crayon de plomb, crayons de couleur et efface.



SEMAINE DE RELÂCHE 2025

LUNDI 3 MARS

COURS DE GARDIENS AVERTIS ET PRÊT À RESTER SEUL
8H30 À 14H30
LIEU : ÉCOLE PRIMAIRE
INSCRIPTION SUR QIDIGO

FLAGFOOT BALL AVEC CHARLES-ANTOINE CORRIVEAU
13H À 15H
INFO : PRÉSENTEZ VOUS AU CHALET DES SPORTS ET NOUS IRONS VOUS REJOINDRE

MARDI 4 MARS

CINÉMA POP CORN
13H À 15H
LIEU : ÉCOLE PRIMAIRE
LE CHOIX DU FILM SERA PUBLIÉ DÉBUT MARS

MERCREDI 5 MARS

ATELIER DE CRÉATION EN COMPAGNIE DE NADIA BISSONNETTE
INVITATION DU COMITÉ JEUNESSE
13H À 15H
LIEU : 2^E ÉTAGE AU CHALET DES SPORTS
TARIF : 20\$/ENFANT (15 INSCRIPTIONS MINIMUM)
INSCRIPTION SUR QIDIGO

JEUDI 6 MARS

SKI BUS VERS LE MONT ORIGINAL
DÉPART DANS LE STATIONNEMENT DE L'ÂGE D'OR : 8H
RETOUR : 16H45
LES 12 ANS ET MOINS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
TARIF : 25\$/PERSONNE POUR LE TRANSPORT
INSCRIPTION SUR QIDIGO

APRÈS-MIDI BINGO DÈS 13H30
LIEU : GYMNASÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
TARIF : 5\$/PERSONNE
INSCRIPTION SUR QIDIGO

VENREDI 7 MARS

ACTIVITÉ BLACK LIGHT AVEC NADIA BISSONNETTE POUR LES 6 À 10 ANS
10H À 12H
TARIF : 20\$/ENFANT (15 INSCRIPTIONS MINIMUM)
INSCRIPTION SUR QIDIGO

ACTIVITÉ BLACK LIGHT AVEC NADIA BISSONNETTE POUR LES 11 À 15 ANS
13H À 15H
TARIF : 20\$/ENFANT (15 INSCRIPTIONS MINIMUM)
INSCRIPTION SUR QIDIGO



TU VEUX TRIPPER TOUT L'ÉTÉ? VIENS TRAVAILLER POUR LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS!

POSTES DISPONIBLES

PISCINE

SAUVETEUR, ASSISTANT-SAUVETEUR
ET MONITEUR DE NATATION
BUREAU D'ACCUEIL DE LA PISCINE

CAMP DE JOUR

ANIMATEUR ET
ASSISTANT-MONITEUR



POURQUOI NOUS CHOISIR?

**UN BON SALAIRE, DU FUN,
UN EMPLOYEUR À L'ÉCOUTE
DE TES BESOINS!**

Tu peux consulter les différentes descriptions des postes disponibles sur la page Facebook des Loisirs de Saint-Gervais.

Tu peux envoyer ton C.V. à :

Mélody: direction.loisirs@saint-gervais.ca
Geneviève: loisirs@saint-gervais.ca

Vous avez jusqu'au 21 février pour nous faire parvenir votre C.V. par courriel.

Les entretiens auront lieu dans la semaine du 3 mars.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir
souligner le 105e anniversaire
du Cercle de Fermières Saint-Gervais

**Vendredi 14 mars à compter de 18h
à la salle de l'Âge d'Or**

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous revoir en forme en cette année 2025 ; votre Club de l'Âge d'Or est heureux de reprendre ses activités. Votre participation à nos activités cartes, trois fois par semaine et votre présence à notre première soirée de danse, ont connu une augmentation appréciable.

Bravo, votre participation nous encourage à continuer.

Je vous rappelle que les activités cartes sont gratuites, que les membres et non-membres peuvent participer.

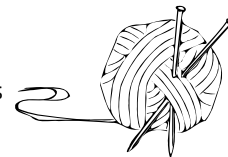
VOICI LES PROCHAINES ACTIVITÉS DU CLUB POUR LES PROCHAINES SEMAINES:

- **Vendredi 21 février, 7 et 21 mars** : Soirée dansante avec les Tribadours à compter de 19h30 ;
- **Dimanche 16 mars** : Danse avec Roger et Cécile à compter de 13h30.

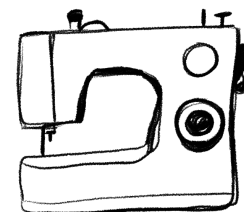
Comme d'habitude, lors du **Gala d'Amateurs du 16 février**, les inscriptions débuteront à 10h00 et l'activité débutera à 12h30. V-8, sandwich, gâteau, thé et café seront servis aux intéressés.

Bienvenue à tous !

L'invitation s'adresse à tous



Venez à la rencontre des Fermières
(exposition de réalisations d'hier à aujourd'hui, faits historiques, démonstrations, etc.)



NOUVELLES DU 140^E GROUPE SCOUT BELLECHASSE

Nous voudrions remercier **IGA Deraîche** pour les collations données lors de la cueillette de canettes du 4 janvier dernier. Et, bien sûr, merci au personnel de **Petro Canada Saint-Henri** pour leur belle collaboration qui, année après année, assure le succès de cette activité. Ainsi, tout en ramassant des sous pour leurs activités, les jeunes ont participé avec enthousiasme à ce recyclage si nécessaire pour l'environnement.

Nous préparons notre **Bingo 2025** qui aura lieu dimanche, le 13 avril, à l'aréna de Saint-Henri.

Outre les prix monétaires d'une valeur totale de 500\$ du bingo et du tirage moitié/moitié, de nombreux prix de remerciement seront attribués. Aussi, quelques commerces vous feront profiter d'intéressantes réductions à l'achat d'une carte de participation. Vos scouts balaieront la région

en mars afin de vous offrir des cartes de participation. Cette carte qui vous donnera l'accès à l'activité et une carte bingo, sera vendue **au prix de 15\$**. Pour les plus aguerris, des cartes bingo supplémentaires seront vendues sur place.

Nos jeunes et nos bénévoles vous remercient d'appuyer le scoutisme chez nous!

Renseignements supplémentaires :
Cécile Buteau 418 858-2931

LES MINUTES DE PHILIBERT

46: LES CORDONNIERS, PREMIÈRE PARTIE

La froidure de janvier invite à mettre quelques quartiers dans le poêle à bois. Mais saviez-vous que Saint-Gervais est indissociable de ces appareils de chauffage?

Un article de l'an dernier traitait de la production du cuir à Saint-Gervais où au moins trois tanneries ont été répertoriées seulement au village. Les peaux animales, une fois traitées, se retrouvaient chez le cordonnier qui les transformait en objets usuels de toutes sortes. En un siècle, Saint-Gervais a vu passer une cinquantaine de travailleurs et de travailleuses du cuir, évoqués ici et là dans les actes notariés, les recensements et les journaux de l'époque.

LES RHÉAUME

L'un des premiers cordonniers de Saint-Gervais est Étienne Rhéaume (1755 – 1821). Sitôt marié en 1780, il quitte Château-Richer pour s'installer à Saint-Gervais alors en plein développement. Vers 1790, il déménage à Saint-Charles avec femme et enfants. La marmaille grandit parmi les peaux, les outils, les gabarits et on en vient à apprendre le métier, comme c'est le cas pour une demi-douzaine d'entre eux sur onze survivants. Converti à l'agriculture, Étienne Rhéaume déménage une dernière fois, avec son épouse Marguerite, à Saint-Henri où le couple termine ses jours. Leurs descendants pratiquent aussi la cordonnerie, d'abord leur fils aîné Clément qui revient à Saint-Gervais et apprend à ses propres fils comment travailler le cuir.

À la troisième génération, Étienne Rhéaume, fils de Clément et né en 1810, est cordonnier au cœur du village, un peu au sud de l'intersection de la rue Saint-Étienne, et partage son nom avec son oncle Étienne, fils d'Étienne et né en 1785 et aussi cordonnier à Saint-Gervais. En 1847, Étienne à Clément loue son commerce, pour une durée de six ans, au maître cordonnier Louis Roy et s'établit à Saint-Lazare. En 1852, il vend sa propriété de Saint-Gervais à Jean Laines dit Laliberté, pionnier de la « Petite Troisième ». Au début du 20e siècle, les Jolin y habitent, notamment Delphine qui prend soin de ses parents, tient une mercerie et initie un petit réseau de colporteurs.



La cordonnerie Rhéaume des années 1830 et 1840 est la maison basse située au second emplacement au sud de la rue Saint-Étienne. Une autre maison de commerce, avec un toit brisé ou mansardé, est apparue avant qu'un photographe ne capture cette image à partir du clocher à la fin du 19e siècle. Ces deux maisons sont aujourd'hui méconnaissables, augmentées d'un étage. Celle des Rhéaume, occupée plus tard par les Jolin, héberge un studio de photographie dans les années 1970.

Noël Rhéaume, autre fils de Clément, a grandi à Saint-Charles et est cordonnier à Saint-Gervais lorsqu'il y épouse Euphrasie Talbot en juin 1840. En 1847, ce maître cordonnier transporte ses pénates sur la rue Sainte-Catherine, puis revient sur l'artère principale au début des années 1880 pour y finir ses jours, lui qui, selon le recensement de 1891, sait lire mais ne peut écrire. Anselme Rhéaume, fils cadet de Clément, commence son métier de cordonnier à Saint-Roch de Québec où il épouse, en août 1847, Adéline Simard, laquelle, au recensement de 1851, vient tout juste d'avoir vingt ans; elle est devenue mère d'un enfant qui sera destiné à la prêtrise. Un apprenti vit alors avec le couple, mais cette petite famille quitte la ville au bout de quelques années pour s'installer au village de Saint-Gervais. Hormis le travail du cuir, Anselme cumule des biens immobiliers, gère l'usage du moulin Launière sur le ruisseau des Pins, à l'ouest du village, et est greffier de la Cour des Commissaires en 1864. Le recensement de 1871 indique qu'il tient un commerce évalué à 20 piastres, plus 100 piastres en inventaire, commerce qui requiert dix mois de travail par an tout en rapportant 200 piastres en chaussures et réparations, ce qui n'est pas négligeable pour l'époque. Il partage son domicile (maison qu'achètera le notaire Guy Pouliot au début des années 1930, juste en face du cimetière) avec la veuve rentière Marie-Anne Ruel, 59 ans. Au décès d'Anselme Rhéaume, sa veuve continue le commerce et héberge le rentier Xavier Launière, fils du seigneur, tandis que deux de ses fils sont agents de trains ou télégraphistes.

LES PETITCLERC ET LES CHAVANELLE

Fils de charretier, Claude Petitclerc s'installe à Saint-Gervais dans les années 1780 après s'être marié en secondes noces avec Marthe Labrecque, laquelle met au monde Louis Petitclerc (1786 – 1858), futur cordonnier. Sans doute apparenté, le cordonnier Pascal Petitclerc est mentionné en 1823 lors de l'achat du terrain voisin au sud d'un espace réservé pour la rue Saint-Étienne. Nos cordonniers Petitclerc disparaissent de Saint-Gervais avant 1831, probablement déménagés à Québec ou dans de nouvelles paroisses, et seuls les cultivateurs et chefs de famille Charles et Jean-Baptiste y portent alors ce nom de famille qui s'atrophie en « Leclerc ».

Parti de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le cordonnier Pierre-Chrysostome Chavanelle (1761 – 1846) arrive avec femme et enfants à Saint-Gervais au début des années 1800. Ses fils Jacques, Pierre, Augustin et Joseph sont aussi cordonniers, Pierre et Augustin étant presque voisins au recensement de 1825. Les fils Chavanelle s'exilent ensuite, notamment à Saint-Roch de Québec où le travail du cuir est omniprésent, tandis que le patriarche Pierre-Chrysostome meurt en 1846 à Saint-Anselme.

LABRIE, DUTIL, FORTIER, BOLDUC, MERCIER, MCCARTHY

Né à Saint-Gervais en 1786, Mathieu Dutil est le fils benjamin du meunier Antoine Dutil du premier rang (Est). Il ouvre une

boutique de cordonnerie au village en 1823 mais décède en 1829. Entretemps, un acte notarié de 1816 fait mention du cordonnier et milicien Jacques Nault dit Labrie (1795 – 1875), natif de Saint-Charles et époux de Cécile Mercier. Labrie est parmi les premiers foyers du 1er Rang Est, près de la chapelle, et cultive une partie de sa petite terre. Leur fils Jacques devient cordonnier à Saint-Romuald, tandis que Louis est apprenti farinier en 1838 chez le meunier Barthélémy Nadeau et retourne à la cordonnerie suite à son séjour au faubourg des Moulins. Plus tard, le maître cordonnier Jacques Nault déménage à Saint-Lazare où il pratique le métier avec son fils Ferdinand, lequel se convertit en cultivateur par la suite.

Né à Saint-Gervais en 1791, Pascal Fortier est cordonnier à Saint-Gervais en 1822. Le recensement de 1831 le situe au 2e Rang Est avec sa femme et quatre autres personnes dont quelqu'un vivant d'aumônes, sans revenu familial sur une petite terre de 40 arpents en superficie qui n'est pas cultivée du tout. Il quitte Saint-Gervais pour gagner sa vie aux États-Unis et décède dans le village de Monkton au Vermont en 1876. En 1831, le cordonnier Jean Bolduc, époux d'Angélique Rousseau, occupe un petit emplacement au village. Malade, Bolduc fait son testament en août 1852 et décède quelques jours après, âgé de 58 ans. Son fils Jean Bolduc épouse Mary Jane Arthur et apprend de son beau-père le métier de menuisier, possiblement mieux rémunéré. Au recensement de 1831, Pierre Mercier (1805 – 1868) est cordonnier sur un emplacement du 1er Rang Est, tout près du carrefour au village : en février 1834, il vend une parcelle de terre au seigneur George Gamelin Launière, alors résident du faubourg Saint-Jean-Baptiste, qui compte s'y faire bâtir maison. Mercier est maître cordonnier en juillet 1841 lorsqu'il engage, comme apprenti pour un an, Herménégilde Goulet. Le recensement de 1861 remet Pierre Mercier au métier de cultivateur. Le cordonnier Michel McCarthy (1810 – 1885) est l'un des nombreux immigrants écossais à venir exercer leur métier au Canada. Il est maître cordonnier à Saint-Gervais lorsqu'il engage, en août 1830, Frédéric Bolduc, 17 ans, pour le former dans sa boutique située juste au sud du carrefour du 1er Rang.

De cette description du petit monde des cordonniers de paroisse, on peut retenir qu'ils sont plutôt nombreux, qu'ils ont souvent gardé un lien avec la terre et le métier de cultivateur, que leur apprentissage ne se faisait que « sur le tas », comme c'est en général le cas des petits métiers qui n'éloignent qu'un peu de la misère, même en travaillant dur.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LES CORDONNIERS, DEUXIÈME PARTIE

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>. Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez trois fois par année la revue Au fil des ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net).

Groupe d'information et de soutien dans Bellechasse

Société Alzheimer
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Groupe d'information et de soutien

Pour proche aidant d'une personne vivant avec un trouble neurocognitif de type Alzheimer ou d'une maladie apparentée. 6 rencontres de 2 heures.

Thèmes :

1- Mardi 4 février 2025: Accueil des participants	4- Mardi le 25 février 2025: Les comportements déroutants
2- Mardi 11 février 2025: Comprendre les troubles neurocognitifs	5- Mardi le 4 mars 2025: Rôle du CLSC et de l'intervenant social
3- Mardi le 18 février 2025: L'art de communiquer avec le cœur	6- Mardi le 11 mars 2025: Deuil blanc et évaluation

Endroit:
Bibliothèque de St-Anselme
60, chemin Saint-Marc, St-Anselme, P.Q. G0R 2N0

Heures: 13h30 à 15h30

Information et inscription:
Méllssa Huet, intervenante
1-888-387-1230 poste 105

Groupe fermé pour proche aidant

PROGRAMME: SERPUARIENS

La municipalité de Saint-Gervais fait partie des points de dépôts officiels de : Recycler MES électroniques/ Serpuariens. La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

Les points de dépôt sont :

En période hivernale : Garage municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : www.saint-gervais.ca

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

Accompagnement **GRATUIT** pour les résident.es de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de Québec

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI 13h30 à 15h30

MARDI 18h00 à 20h00

JEUDI 18h00 à 20h00

SAMEDI 9h00 à 11h00

NOUS JOINDRE:

Téléphone: 418-887-3628 ou Biblio@st-gervais.ca

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES :

WWW.reseaubibliocnca.qc.ca

Notre bibliothèque Faubourg de la Cadie fait partie du Réseau de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et nous vous invitons à visiter ce site WEB pour découvrir tous les services mis à votre disposition gratuitement.

REVUES :

La bibliothèque est abonnée aux deux revues suivantes et celles-ci sont mises à votre disposition. Vous pouvez venir les emprunter.

1. Coup de pouce
2. Au fil des ans; revue de la Société Historique de Bellechasse. La dernière revue reçue est celle de décembre et elle parle, entre autres, des quêtes d'autrefois, le Colloque avenir des églises de Bellechasse, la Généalogie des Labrecque, etc. Cette revue traite différents sujets accompagnés de superbes photos. Elle nous rappelle les histoires et coutumes du passé. C'est une revue très intéressante à lire.



ACHAT DE LIVRES:

- Les merveilles de Noël de Marie-Bernadette Dupuis
- Braver l'interdit de Geneviève Boucher
- D. Turcotte & Fils de Dany Turcotte
- L'énigme du dépotoir de Daniel Lessard
- La promesse cachée de Lucinda Riley
- Le garage rose –Tomes 1, 2 et 3 de France Lorrain
- La famille Pépin de Richard Gougeon
- Chez les Panet Tome 3 de Michel Langlois
- Jamais plus de Colleen Hoover
- A tout jamais de Colleen Hoover
- Points de fuite - Tome 2 de Martin Michaud
- Des horizons incertains Tome 2 de Claudine Ringuet
- Là où naissent les miracles de Nicholas Sparks
- Et j'ai dit non - Tome 2 de Louise Tremblay D'Essiambre
- Dix jours de Marie Laberge
- Si c'était toi de Mary Higgins Clark
- Tout ce qui brille de Danielle Steel
- L'étranger de l'Île-aux-Grues Tome 1 de Luc Martel
- Même pas morte de Geneviève Rioux
- Le palais de l'infortune de Donna Leon
- Cent ans d'amour - Réflexions sur la vieillesse de Janette Bertrand
- Meurtre sur le glacier de Christian Perfumo
- Le réseau de John Grisham

Roseline Lemelin, bénévole





Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue? Apprendre à dessiner des chatons? Apprendre à tricoter? Ou même à créer vos propres jeux vidéo? C'est possible grâce à Toutapprendre!

Toutapprendre réunit plus de 160 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Multimédia, Musique, Programmation, Sport & Fitness et Vie professionnelle.

Pour utiliser ToutApprendre, rendez-vous au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/toutapprendre. Vous devrez avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP de bibliothèque pour accéder à la ressource.

FÉVRIER 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16	17	18 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	19 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	20 CARTES FADOQ 13H30	21 SOIRÉE DANSANTE AVEC TRIBADOURS FADOQ 19H30	22 MESSE 16H
23	24	25 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	26 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	27 CARTES FADOQ 13H30	28	1

MARS 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4 CONSEIL MUNICIPAL 20H VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	5 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ 18H30 MERCREDI DES CENDRES	6 CARTES FADOQ 13H30	7 SOIRÉE DANSANTE AVEC TRIBADOURS FADOQ 19H30	8
SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE						
9 MESSE 10H HEURE D'ÉTÉ	10	11 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	12 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ 18H30	13 CARTES FADOQ 13H30	14 105 ^e ANNIVERSAIRE DU CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-GERVAIS 18H00 SAINT-VALENTIN	15
16 DANSE AVEC CÉCILE ET ROGER FADOQ 13H30	17 SAINT-PATRICK	18 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	19 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ 18H30	20 CARTES FADOQ 13H30 PRINTEMPS	21 SOIRÉE DANSANTE AVEC TRIBADOURS FADOQ 19H30	22 MESSE 16H
23/30	24/31	25 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	26 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ 18H30	27 CARTES FADOQ 13H30	28	29

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca

impressionscredo.ca



IMPRIMERIE

DESIGN

LETTAGE

ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

SAINT-DAMIEN

418 789-2143

SAINTE-CLAIRE

418 883-3715

ARMAGH

418 466-2073

Boutique photos

Imprimez vos souvenirs les plus précieux avec notre kiosque photos en succursale ou via notre centre photos en ligne

- Impressions numériques
- Agrandissements
- Albums photos
- Calendriers, tasses, casses-têtes et plus encore!

Centre photos en ligne :
photo.pharmessor.ca





9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6028
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



DEPUIS 1946
Beaumont

garageasselin.ca

285, route du Fleuve, Beaumont
(Québec) G0R 1C0
T 418 837-7046
info@garageasselin.ca

Votre mécanicien de famille

Votre future auto

www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

ESTHÉTIQUE PB

ESTHÉTIQUE PEAU SE BEAUTÉ 2003

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0

alcréa
design
GRAPHISME

*La touche créative
de vos projets!*

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE

AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE

418 925-7720

audreyl@hotmail.ca

ALCRÉA DESIGN



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire



pour tous vos besoins
en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
ASSURANCE
CÔTE-SUD



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
 Épicier - Boucher - Licencié
 • Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
 ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

NORMAND ASSELIN
 Saint-Gervais
 CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

Roy
 MINI-MOTEUR
 Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
 Serge Roy, propriétaire
 9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
 Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
 LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna

GRAND CHOIX DE VIANDE
 PRODUITS LOCAUX
 PLATS CUISINÉS 100% MAISON
 VIANDE À MÉCHOUI
418 916-3144
 192, rue Principale
 SAINT-GERVAIS, QC
 turlo.ca

HORAIRE
 Lundi au vendredi : 9h à 18h
 Samedi : 9h à 17h30
 Dimanche : FERMÉ

MORENCY
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
 mbouffard@morencyavocats.com

† 418 651-9900 F 418 651-5184
 Édifice Le Delta 3
 2875, boulevard Laurier, bur. 200
 Québec (Québec) G1V 2M2

† 514 845-3533 F 514 845-9522
 500, place d'Armes, 25^e étage
 Montréal (Québec) H2Y 2W2
 morencyavocats.com

BOSSE
PRESTIGE
 Débosselage sans peinture sur rendez-vous
 Marc-André Laflamme
 marc-andre.laflamme@hotmail.com
 418 953-4936

SOLUTION EXCAVATION RM
 RBQ 5821-9676-01
 Excavation, terrassement et talus
 Préparation de dalles et de trottoirs
 Réparation de fissures
 Pose de drain de fondation
 Murets de soutènement
 LA solution pour TOUS vos projets!
 Richard Martineau, prop.
418-559-6428
 solutionexcavationrm@gmail.com

L. ASSELIN INC.
 USINAGE & SOUDURE
 FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
 JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
 TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
 322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Garage
Patrick Fradette inc.
 Mécanique générale

- Diagnostic électronique
- Vente de pneus
- Pose de pare-brise

302, Principale
 Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
 904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
SÉBASTIEN VERMETTE
 Conseiller
 s.vermette@maisonduroutier.com
 Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
 Téléc. : 418 837-8630
 www.maisonduroutier.com